

## Avocat

# Me Jonathan Turrillo, profession de foi du futur Bâtonnier du barreau grassois

Elu au premier tour le 10 novembre dernier, il succédera après son année de dauphinat à Me Michel Valiergue. Présentation et explications. Au rang de ses principales préoccupations : l'indépendance d'une profession.

**L**e 10 novembre dernier, vous avez fait un choix entre deux conceptions opposées de notre profession, de ses valeurs et de son avenir. Ma candidature est l'effet d'un attachement à notre indépendance, à notre déontologie et à l'exercice de la confraternité, socles de notre profession. Président de la commission déontologie, membre du conseil de l'Ordre depuis 2006, membre du conseil d'administration de la CARPA, j'ai activement participé aux tâches internes de l'Ordre et à ses travaux au sein de commissions de réflexion et d'action dans l'intérêt collectif.

**Loin d'entraver notre évolution**, notre identité particulière nous permet d'appréhender de nouveaux champs d'activités. Notre barreau, au travers du conseil de l'Ordre, a toujours pris le parti de l'innovation dans l'intérêt économique des confrères, notamment en permettant notre intervention en qualité d'agents de joueurs et, aujourd'hui, en qualité d'intermédiaires en transactions immobilières. Mais ces nouvelles pratiques professionnelles ont toujours fait l'objet



Jonathan Turrillo

d'une réflexion collective préalable pour garantir le respect de notre indépendance et du serment que nous avons prêté.

**Il n'est pas concevable et** il est dangereux pour nous tous de s'affranchir de ce préalable nécessaire en créant, sans jamais avoir engagé le moindre débat, une structure associative avec d'autres professions, au nom de ce qui est appelé l'inter-professionnalité, par exemple avec quelques experts-comptables triés sur le volet. Cette démarche individuelle prive

notre barreau d'un débat collectif nécessaire, préalable à toute action.

**Le thème de l'inter-professionnalité** doit être sérieusement considéré car la complémentarité avec d'autres professions est une voie intéressante. Mais il n'est pas pensable d'ouvrir une brèche à une concurrence déjà active. Gardons-nous d'une entreprise inacceptable parce que fondée sur un marché de dupes où nous avons tout à perdre en ayant au préalable renoncé à nos valeurs. Cette force, protégeons-la et confortons-la !

**Je ne ferme aucune porte**, mais je pense aussi à nos jeunes confrères qu'il faut convaincre du bon choix qu'ils ont fait d'embrasser notre si belle profession, forts d'une identité réaffirmée, porteurs comme chacun d'entre nous de tant de valeurs au service de nos clients, dans le cadre de la défense et du conseil, en toute indépendance.

**Définissons ensemble la** politique de développement de notre profession, en toute hypothèse gardons-en la maîtrise.